

# RENTRÉE SCOLAIRE 2020/2021



dossier de presse  
MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2020

**ANNECY**

## **SOMMAIRE**

- **Introduction : Les orientations politiques de cette rentrée**
- **Les effectifs**
- **Les ouvertures et fermetures de classes**
- **Les travaux réalisés cet été**
- **Le personnel municipal mobilisé**
- **Le protocole sanitaire mis en place**
- **Les « parcours thématiques » développés**
- **La restauration scolaire : une alimentation bio**
- **Les projets à long terme**

## Introduction

La rentrée 2020-2021 est placée sous le signe de la mise en œuvre d'actions, de la continuité de programmes ayant obtenu de bons résultats et du soutien aux initiatives menées dans les écoles. Le maître-mot étant la concertation avec les responsables d'établissements, les enseignants, les associations et l'Education nationale.

## Les effectifs

La Ville compte 9 325 enfants inscrits pour la rentrée 2020. Ce chiffre sera probablement revu à la baisse dans les semaines à venir (radiations, enfants ne s'étant pas présentés) pour se stabiliser mi-octobre. Ils étaient 9 222 pour la rentrée scolaire 2019-2020.

Un nombre important de familles n'a pas encore procédé aux inscriptions aux activités périscolaires. Par rapport aux chiffres de 2019-2020, sont estimés 1 000 inscriptions à l'accueil du matin, 6 200 à l'accueil temps méridien (restauration), 3 500 à l'accueil du soir.

## Les ouvertures et fermetures de classes

### 5 ouvertures de classe :

- Elémentaire Vallon
  - Maternelle Vaugelas
  - Primaire Vernay
  - Primaire Barral
  - Primaire Le Parmelan
- 2 réserves à l'ouverture avec comptage à la rentrée :
- Elémentaire Cotfa
  - Primaire Vallin-Fier

### 3 fermetures de classe :

- Maternelle Vallon
  - Elémentaire Vaugelas
  - Primaire Sous Aléry
- 1 situation de blocage pour fermeture avec comptage à la rentrée :
- Maternelle Cotfa

### Les nouvelles directions d'école

- Primaire Parmelan :  
M. FERNANDES
- Elémentaire de la Plaine :  
Mme CAUDRON
- Maternelle Clarines :  
M. ERNY
- Maternelle Pommaries :  
Mme GONTHIER
- Elémentaire Cotfa :  
Mme MARZIN
- Elémentaire Pringy :  
Mme RONDEY
- Primaire Murailon :  
M. CHARTON

## Les travaux réalisés cet été

- Ecoles du Cep et Cotfa : les travaux de rénovation énergétique sont toujours en cours.
- Ecole de Pringy : les travaux de transformation de l'ancien site de restauration en espace Accueil et loisirs se poursuivent. Ils devraient durer jusqu'en avril et intégreront une rénovation de la restauration.
- Ecoles La Plaine et Novel : des travaux de rénovation des toitures sont actuellement réalisés sans empêcher le fonctionnement des écoles.
- 15 tableaux blancs interactifs ont été installés : à l'école Carnot (1), Parmelan (2), la Plaine (1), Romains (3), Vaugelas (2), Colovry (1), Pommaries (1), Cassin (1), Vallon (1), Pringy (1), la Jonchère (1).

## Le personnel municipal mobilisé

Avec environ 700 agents, la direction Vie scolaire et périscolaire est la plus importante de la Ville en termes d'effectifs. Elle réunit différents corps de métiers :

- 10 coordinateurs scolaires et périscolaires de territoire (CSPT)
- 128 ATSEMS (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles)
- 417 animateurs sur le temps du midi
- 228 animateurs sur le temps du soir
- 140 personnel d'entretien ménager
- 120 personnel de restauration

## Le protocole sanitaire lié au COVID

*« Le protocole sanitaire mis en place dans les écoles à partir de la rentrée tient compte des prescriptions transmises aux recteurs d'académie le 20 juillet ».*

Le document est allégé par rapport à celui en vigueur au printemps dernier pour permettre l'accès aux écoles à tous les élèves.

### Les nouveautés :

#### Port du masque

- Les accompagnateurs ainsi que les intervenants extérieurs qui doivent porter un masque peuvent désormais rentrer dans les bâtiments scolaires après nettoyage et désinfection des mains.
- Le port du masque reste obligatoire pour les enseignants et le personnel quand la distanciation d'au moins un mètre ne peut être garantie. Les enseignants n'ont pas à porter le masque autrement.

#### Distanciation physique

- La règle indicative de surface de 4 m<sup>2</sup> par élève ne s'applique plus dans les locaux scolaires ni les espaces extérieurs.

- A l'école maternelle, entre les élèves d'une même classe ou d'un même groupe, aucune distanciation physique ne s'impose. Elle doit être maintenue uniquement pour les élèves de groupes différents.
- En élémentaire, la distanciation physique de 1 mètre s'applique dans les espaces clos. Elle ne s'applique plus en extérieur pour les élèves d'un même groupe y compris pour les activités physiques et sportives.
- Concernant la restauration scolaire, elle est organisée pour respecter la distanciation d'au moins un mètre. Il est seulement recommandé de faire déjeuner les groupes classes ensemble.

#### Distanciation entre groupes classes

- Les récréations sont à organiser par groupes classes. En cas de difficultés, elles peuvent être remplacées par des temps de pause en classe.
- Les circulations doivent être organisées pour limiter les déplacements. Il est seulement recommandé d'attribuer une salle à chaque classe.

#### Désinfection des locaux et matériels

- Il est recommandé de laver les sols, grandes surfaces, ateliers et espaces communs (exemple : poignées de portes) une fois par jour au minimum. Il est donc mis fin à l'intervention exceptionnelle du personnel municipal pour désinfection sur le temps du midi. Le nettoyage sera réalisé le matin et le soir.
- L'accès aux jeux extérieurs, bancs et espaces collectifs est désormais autorisé si un nettoyage quotidien est assuré.
- La mise à disposition d'objets partagés au sein d'une même classe est désormais autorisée sous réserve d'une désinfection quotidienne.

## **Les « parcours thématiques » développés**

Qu'ils soient d'éducation artistique-culturel, sportif, numérique ou environnemental, l'année scolaire sera ponctuée par des « parcours » destinés à alimenter les connaissances des enfants tout au long de leur cursus primaire et leur diversité, quelle que soit leur section.

#### **Les parcours d'éducation artistique et culturelle**

Ces parcours initiés il y a quelques années ont obtenus de bons résultats. Leur objectif : offrir à tous les enfants, sur le temps scolaire, un accès diversifié et qualitatif à la culture, à partir de grandes thématiques (musique, littérature, arts vivants et arts plastiques).

*« Nous avons souhaité **maintenir les parcours d'éducation artistique-culturelle**, qui devraient être étendus aux écoles maternelles d'ici le début d'année 2021 (Christian Bovier, marie-adjoint à l'enfance et à la réussite éducative).*

Ce travail se fait en étroite collaboration avec les élus référents et les services de la Ville.

#### **Les parcours d'éducation sportive**

Comme les parcours d'éducation artistique et culturelle, les parcours sportifs permettent aux enfants de bénéficier d'apprentissage sportif basé sur quatre activités déterminées : une activité obligatoire (natation), une activité commune à toutes les écoles (ski nordique ou alpin), des activités au choix selon les sections « patin à glace, escalade (CE1-CE2), nautisme ou gymnastique (CM1-CM2) ».

### **Le parcours environnemental**

Au printemps prochain (période plus propice à ce type d'action) sera mis en place le parcours environnemental, adapté aux niveaux scolaires (du CP au CM2). La Ville fera appel aux animateurs municipaux et aux associations et étudiera les actions déjà menées afin de composer un programme riche et diversifié que les enfants pourront suivre au moins une fois dans leur scolarité.

*« Nous soutenons et encourageons les projets des écoles dans les domaines de l'environnement. Nous allons entamer avec les écoles une réflexion sur la végétalisation des cours d'écoles pour apporter un peu de fraîcheur et d'ombre. »*

### **Le parcours numérique**

Déjà en préparation auparavant, le parcours numérique n'avait pas encore pu être concrétisé. Grâce aux différents outils numériques installés dans les écoles (tableaux numériques, tablettes, ordinateurs...), la Ville va mettre en œuvre un parcours numérique qui permettra aux enfants d'être formés à l'utilisation des outils et à leurs usages, selon leur niveau (du CP au CM2), tout en les mettant en garde contre les déviations de ces outils ou encore face à la dépendance. Le travail se construit avec les enseignants et les coordinateurs de l'Education nationale. Ce parcours devrait être opérationnel après les vacances de la Toussaint.

Toutes ces actions seront présentées en amont aux directeurs d'établissements.

## **La restauration scolaire : une alimentation bio**

L'objectif principal est d'augmenter la part du bio et du local à 30% contre 10% actuellement, dans les menus proposés aux élèves.

Les aliments provenant de producteurs locaux sont :

- des fromages/produits laitiers/lait fermiers,
- de la viande fraîche locale,
- des fruits et légumes bio.

Elus et services municipaux travaillent conjointement. Les équipes et services seront accompagnés et la formation renforcée afin de privilégier les circuits courts, le but étant d'amener de la résilience alimentaire sur notre territoire. Il s'agit de grands enjeux qui s'étaleront dans le temps, de manière réaliste et cohérente.

**Autres actions en faveur de l'environnement** (déjà en application).

- Menus :

- Produits bio, locaux et de saison dans les menus (augmentation progressive)
- 1 menu végétarien par semaine

- Lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Campagnes de pesées annuelles dans les restaurants scolaires et résidences
- Groupe de travail avec des agents volontaires présents sur le temps du repas
- Actions de sensibilisation mises en place dans les différents restaurants

- Tri sélectif des déchets :

- Dans les cuisines de production
- Cuisine centrale d'Annecy : revalorisation des déchets organiques (méthanisation)

## Les projets à long terme

### La sécurisation des entrées d'écoles

Dans un autre domaine, la Ville réfléchit à la sécurisation des entrées et sorties d'écoles. Une expérimentation sera menée dès la rentrée de la Toussaint, durant environ un mois, dans un établissement par commune déléguée, afin que les enfants puissent accéder, en toute sécurité, à leur école.

Le problème se pose essentiellement le matin car tous les enfants arrivent en même temps.

*« La réflexion porte sur une fermeture totale ou partielle à la circulation le temps que tous les enfants soient entrés, ou d'autres solutions si cela ne peut se faire. Nous travaillerons avec les directeurs d'écoles et la Police municipale ».*

Au terme de cette expérimentation, la solution sera pérennisée ou modifiée.

### L'amélioration de la signalétique

A l'image du projet en cours à l'école des Teppes, relatif à la signalétique du bâtiment, la Ville projette de travailler à la refonte de la signalétique aux abords des écoles et sur les cheminements piétons, lorsque cela s'avère nécessaire, en s'appuyant sur le travail et la réflexion des équipes pédagogiques.

### Le taux d'encadrement des ATSEM réétudié

Autre projet que l'équipe municipale devrait initier, le taux d'encadrement des ATSEM (Agent territorial spécialisé des écoles maternelles) qui sera amélioré.

## **La ville recherche des animateurs sur le temps de midi**

**Une centaine de postes d'animateurs périscolaires sont à pourvoir au sein de la direction de la Vie scolaire et périscolaire de la Ville d'Annecy.**

Il s'agit d'assurer la surveillance du temps de restauration des enfants sur la période entre 11h20 et 13h35 (accueil méridien). Contrat annualisé. Pas d'expérience requise dans le domaine.

Lycéens, étudiants, séniors... peuvent postuler.

**Contact : service vie scolaire/périscolaire - 04 50 88 99 34 / periscolaire@annecy.fr**